

ARTICLE 1

à propos du 5 juillet 1962 à Oran (1)

débat avec Jean-François Paya

Jean MONNERET

Introduction

Il paraît important de revenir sur le sujet du 5 juillet 1962 à Oran. En effet, Jean-François Paya contestant une partie de ce que j'ai écrit, je dois m'efforcer de lui répondre. Autant le dire d'emblée : un scepticisme croissant me gagne à mesure qu'il développe ses thèses.

J.F Paya est un ami et comme il ne se départit pas des règles de la courtoisie, il n'y a pas d'inconvénients à entrer avec lui dans une disputatio. J'ai pourtant hésité longuement à le faire, car, trop souvent, les débats entre Français d'Algérie ont tourné au vinaigre. Ceci a nui à notre communauté et l'a affaiblie.

Ici, je m'en tiendrai à une explication sereine en évitant tout jugement péremptoire ou péjoratif et en me bornant à fournir des éléments d'information.

Notre excellent ami Jean-Pierre Pister a écrit dans le numéro de juin 2012 de l'Algérieniste que je ne croyais pas : «à un quelconque complot pour expliquer le déchaînement de violences» du 5 juillet.



DISPARUS EN ALGÉRIE (1954/1963)

Je crois utile de rappeler à cet égard qu'en Histoire, il n'y a pas à croire ou à ne pas croire. L'universitaire expérimenté qu'est J-P Pister me comprendra aisément si je lui dis qu'une machination se démontre preuves à l'appui.

Dans les milieux journalistiques et politiques, on a beaucoup abusé des théories complotistes, et sur mille sujets. Il est donc naturel que la science historique soit exigeante en la matière. Je ne rejette pas a priori l'idée d'un complot, mais la démonstration qu'en donne Paya me semble peu convaincante.

Je vais m'efforcer d'expliquer pourquoi. Dans cette première livraison, je traiterai la question des chiffres. Dans la suivante, j'évoquerai les faits. Ils sont loin d'être tous clairement établis.

Pour finir j'essaierai de montrer que la thèse du complot benbelliste n'est qu'une hypothèse.



En matière de chiffres, qu'il s'agisse du 5 juillet ou de tout autre épisode de la guerre d'Algérie, une règle devrait s'imposer : éviter de copier le FLN en faisant de la propagande ou de la contre-propagande.

Le FLN raconte que la répression de l'insurrection du 8 mai 1945 à Sétif et Guelma fit 45 000 morts dans la population musulmane. Selon cette organisation, la guerre d'Algérie aurait fait un million de morts dans cette même population. Ce chiffre lui paraissant sans doute trop faible, le FLN l'éleva, à

partir de 1962, à un million 500 000 personnes. Ses propagandistes ont imaginé ensuite qu'en les répétant inlassablement ces chiffres finiraient par s'imposer. Grosse erreur ! Ils sont fort justement qualifiés de «chiffres idéologiques» par les historiens.

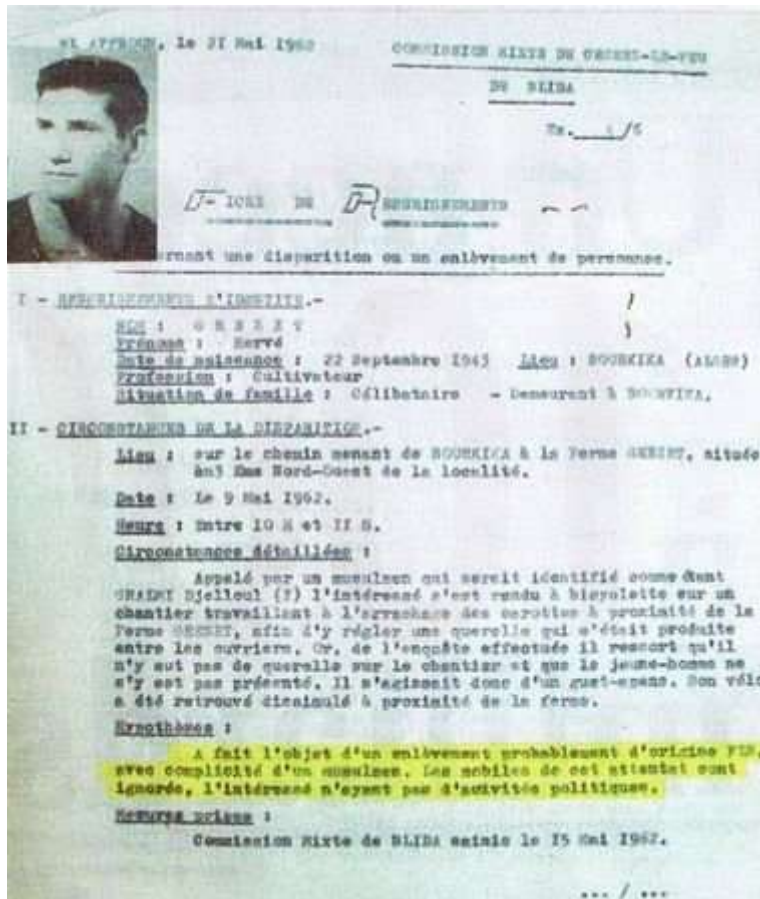
En ce qui concerne les victimes du carnage d'Oran, il convient de nous en tenir à une démarche toute différente : n'utiliser que des chiffres susceptibles d'être prouvés, même si d'autres, plus élevés, peuvent paraître plus séduisants. En ce domaine, la rigueur paie, même si les difficultés sont plus grandes.



Dans mon livre sur Oran (1), j'écris à la page 150 que les dossiers (nombreux) du Deuxième Bureau recensent 435 cas d'enlèvements d'Européens (2). Après soustraction des personnes retrouvées ou libérées, on atteint le chiffre de 365 personnes disparues. Il est intéressant de constater que Mme Ducos-Ader, à partir d'une liste et d'une recherche différentes atteint des nombres relativement comparables aux miens.

Toutefois, je me suis gardé de tout dogmatisme et j'ai écrit dans mon livre comme dans différents articles que l'on ne saurait sans doute jamais le bilan exact des victimes de cette funeste journée. En particulier, il y avait un problème qui n'avait jamais quitté mon esprit : enlevés, disparus et décédés confirmés correspondent à trois catégories qu'il convient de distinguer : une personne peut avoir été enlevée sans être portée disparue. Elle entre alors dans la catégorie des personnes retrouvées, ou libérées, ou encore dans celle des morts dont on a récupéré le corps.

Il y a eu des difficultés considérables pour évaluer ces derniers. Des voyageurs pieds-noirs qui avaient visité le cimetière d'Oran faisaient état d'un registre où l'on dénombrerait une vingtaine d'Européens non identifiés inhumés le 5 juillet. Fouad Soufi, fonctionnaire et historien algérien, évoquait de son côté une cinquantaine de décès d'Européens consignés sur les registres d'état civil d'Oran.



Loin d'accorder à ces chiffres une valeur qu'ils ne pouvaient avoir, je faisais part, p. 149, des incertitudes qui n'étaient pas dissipées. Je me suis toujours efforcé, que ce soit lors de la participation à l'enquête de 2004 menée par l'ANIFOM ou à celle de 2011 dirigée par Jean-Jacques Jordi de faire prévaloir une classification rigoureuse des victimes : enlevées, libérées, retrouvées mortes.

Cette dernière catégorie était de loin la plus difficile à préciser, ne serait-ce que parce que Soufi avait parlé d'inhumations clandestines à propos des Européens tués le 5 juillet.

Ne disposant pas à l'époque, en 2006, date de sortie de mon livre, de documents fiables, je m'en suis tenu aux chiffres que livraient les archives militaires. C'est la démarche la plus rationnelle pour un historien s'il l'accompagne des réserves d'usage, malheureusement les lecteurs oublient souvent ces dernières et ne retiennent que les chiffres.



Quelques années plus tard, un nouveau progrès fut accompli grâce à la recherche de Jean-Jacques Jordi [ci-contre]. Je n'ignorais pas que des personnalités importantes comme le docteur Couniot, chirurgien oranais très connu, ayant continué à vivre en Algérie après l'Indépendance et lié à beaucoup de gens importants de tous milieux, avait parlé de 700 victimes. Le regretté Monseigneur Boz, éminent collaborateur de Monseigneur Lacaste, le rejoignait dans son évaluation.

Jean-Pierre Chevènement dans son livre (3) parlait, lui, de 800 victimes. Sans négliger ces indications, il était évident qu'elles ne pouvaient pas fonder un bilan solide. La discipline historique - j'y reviendrai -, est très réservée au sujet de la fiabilité des témoignages individuels (4). Il fallait compléter par des

documents.

Ce fut le mérite incontestable de Jordi de les mettre à jour, ce qui permit de procéder à une évaluation nouvelle et certainement plus complète.

Au sein de l'armée, en effet, différents rapports avaient été rédigés relativement au 5 juillet 1962. Ces rapports, sur ordre de Pierre Messmer, ne furent pas transmis à la Croix-Rouge, ce qui affaiblit d'autant le texte que celle-ci remit plus tard aux gouvernements, tant français qu'algérien.

Mais un homme, Jean-Marie Huille, commissaire de la Marine (5), fut chargé de croiser l'ensemble des rapports militaires avec les notes qui lui étaient parvenues, pour en tirer une synthèse d'ensemble. Il aboutissait au chiffre de 671 victimes disparues et décédées.

Jean-Jacques Jordi, après lecture du rapport Huille, consulta les dossiers des personnes concernées au Service Central des Rapatriés, il aboutit à un chiffre très voisin de 679 personnes, qu'il ventila en 353 disparues (chiffre proche du mien), et 326 personnes décédées (soit beaucoup plus que nous n'avions pu le savoir jusque là) (6).

C'est là une percée absolument remarquable en matière de recherche historique, qu'il faut saluer hautement. Une très large part du mérite en revient personnellement à Jean-Jacques Jordi.

Un consensus devrait pouvoir se faire aujourd'hui sur un bilan se situant, à quelques unités près, autour de 700 victimes européennes, et de 800 si l'on ajoute les victimes musulmanes, signalées par la presse de l'époque.

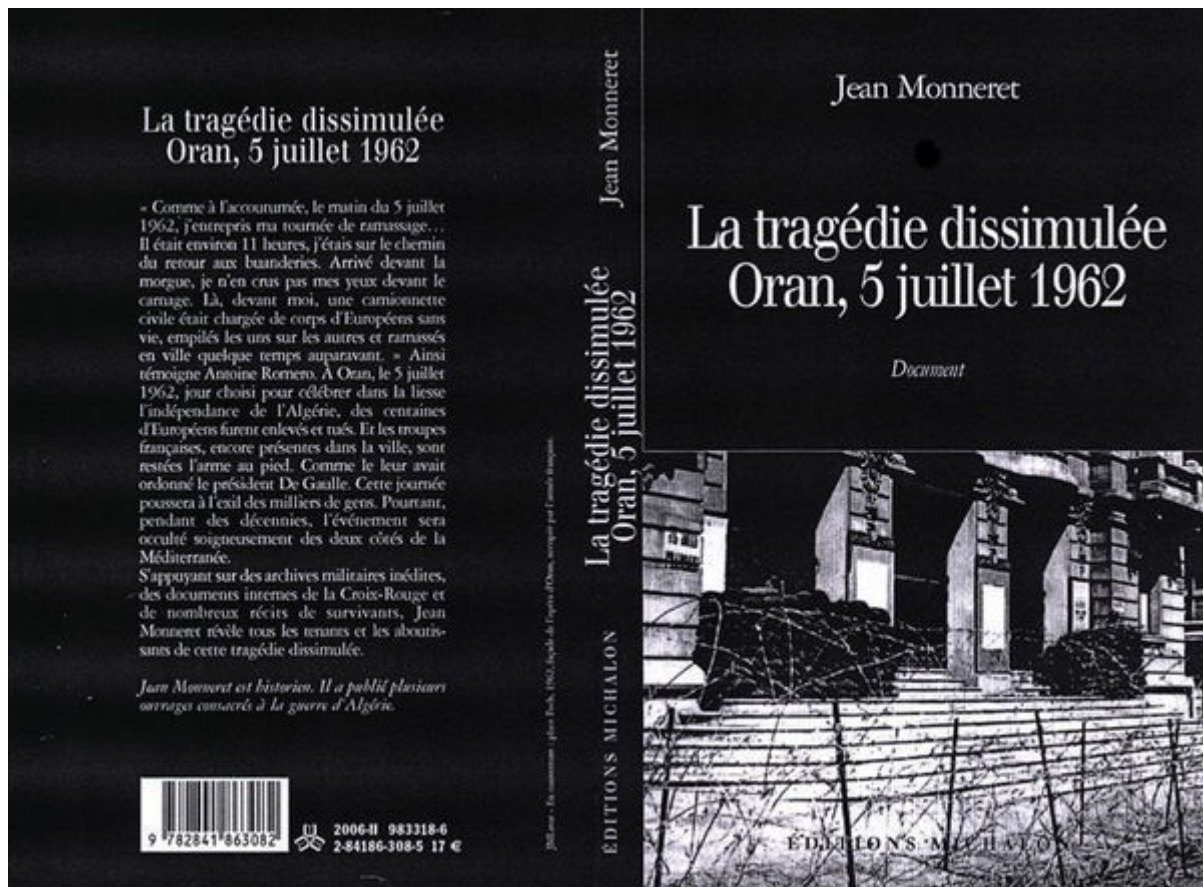
Jean Monneret



ARTICLE 2

mardi 30 juillet 2013

à propos du 5 juillet 1962 à Oran (Jean Monneret)



le débat à propos du 5 juillet 1962 à Oran
deuxième chapitre

la recherche des faits : l'heuristique

Jean MONNERET

Si j'en crois les linguistes, le mot historia vient du grec istoria qui signifie : **enquête**. Et c'est une véritable enquête que l'historien doit mener pour retracer le déroulement d'une journée, les faits qui l'ont marquée, leurs causes.

Or depuis des siècles, l'histoire se fait avec des documents écrits. Les sources écrites, les archives, peuvent être soumises à la critique, tant externe qu'interne. Il serait toutefois déraisonnable de les récuser par principe et systématiquement. Rien ne serait plus antihistorique.

Malheureusement, à écouter certains de nos compatriotes, on devrait non seulement rejeter les archives, militaires ou autres, qui concernent le 5 juillet 1962, mais encore leur préférer à priori les témoignages. Ce serait un **renversement** de toute la méthodologie en histoire. Inutile de dire que ceci ferait planer des doutes importants sur le sérieux d'une telle démarche.

critique du/des témoignage(s)

En effet, les sources narratives, qu'il s'agisse de récits rédigés ou de témoignages oraux, se sont longtemps heurtées à une réserve marquée des historiens.

À l'époque présente, la discipline historique s'accommode des témoignages individuels écrits ou oraux, mais en soumettant leur utilisation à des conditions précises. L'une d'elle est de les admettre pour autant qu'ils émanent de sources diversifiées voire opposées.

Car une certaine suspicion s'attache au témoignage humain de par sa fragilité. Depuis les expériences célèbres du professeur Claparède à Genève en 1905 jusqu'à celles du journaliste Gabriel Domenech du Méridional-La France dans les années 1950, le côté subjectif du témoignage individuel a été largement démontré. *

L'histoire tend à devenir toujours plus scientifique. Comment pourrait-elle négliger cet acquis qu'est le constat avéré de la fragilité du témoignage ? Il faut donc examiner ce dernier avec esprit critique, mais là aussi, sans le récuser systématiquement, ce qui serait également déraisonnable.

Le témoignage individuel est subjectif, car les gens réagissent à un événement, non pas uniquement en fonction de ce qu'ils ont vu (bien qu'ils en soient eux-mêmes absolument convaincus) mais en fonction de leurs habitudes mentales.



Il en est tout particulièrement ainsi lorsque l'on a affaire à des gens émus, placés devant un événement grave et bouleversant. L'historien doit alors être en garde contre les erreurs possibles ou les partis pris du locuteur concerné. Il faut donc vérifier, contrôler et recouper les dires des témoins, sans bien sûr les récuser. La variété des sources est par conséquent indispensable. **

Un autre défaut inhérent au témoignage individuel est d'être partiel. Limité par définition, il ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble d'un phénomène. Les témoignages à la première personne où le narrateur tend à se donner le beau rôle, (type le Général Katz dans son livre), doivent spécialement appeler la réserve.

Il faut se méfier également des témoignages qui apparaissent **quasi miraculeusement** quarante ou cinquante ans après les faits. Même s'ils ne sont pas forcément controuvés, la mémoire évolue, elle magnifie ou réduit certains événements vécus.

En outre, durant le laps de temps écoulé, le témoin a lu des livres ou entendu des témoignages semblables au sien ou différents. Avec le passage des années, certains ne distinguent plus entre leurs lectures et leurs souvenirs. Que dire des témoignages de **seconde main**, du genre «Je n'étais pas là, mais un tel m'a dit que... » ? Leur fiabilité est quasiment nulle.



cartons d'archives aux ANOM d'Aix-en-Provence

les sources écrites

La situation la plus favorable est donc celle où l'on dispose de témoignages diversifiés que l'on peut confronter à des sources écrites : archives, rapports, registres ou photographies, documents en tous genres que l'on peut utiliser simultanément. Les faits peuvent alors être établis du mieux possible. Tel est précisément le cas du 5 juillet 1962 à Oran.

Naturellement il faut aussi éviter le dogmatisme et garder à l'esprit qu'une recherche, pour progresser, doit s'étaler dans le temps. Ce qu'un travail a établi à un moment donné, eut être complété ou amélioré par la découverte de nouveaux documents. Ceci s'est produit par exemple grâce aux efforts de Jordi concernant les disparus.

Aussi la critique tant des sources que des enquêtes doit rester ouverte ; elle peut avoir du prix à condition d'éviter l'esprit de système. Multiplier les objections à un livre, paragraphe par paragraphe ou ligne par ligne, n'a en revanche aucun intérêt.

Quant à la récusation totale des **archives militaires** ou autres au prétexte rudimentaire qu'elles seraient censurées ou caviardées ***, voilà qui a peu de chances de recueillir l'approbation des spécialistes. C'est méconnaître les

ressources de l'archivistique en France. Il serait plus subtil au contraire de réclamer une ouverture aussi large que possible de tous les fonds.

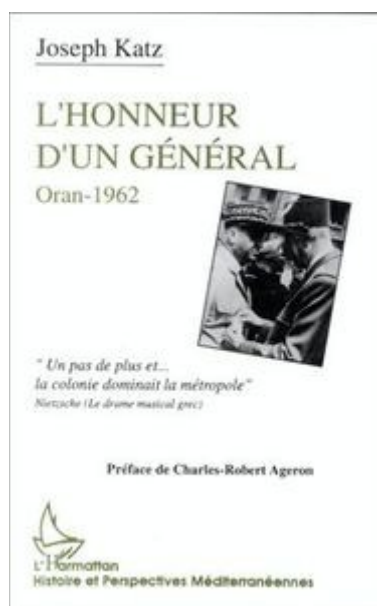
Ces principes absolument basiques ayant été précisés, il nous reste à nous efforcer de dégager : les faits que l'on peut raisonnablement tenir pour établis concernant le 5 juillet et l'ensemble de ceux qui restent à prouver. Ce dernier point fera l'objet de notre troisième chapitre.

A - Les faits établis à propos du 5 juillet 1962 à Oran :

1) On peut tenir pour substantiellement démontré que l'armée française avait ordre de rester consignée dans ses casernements ; ordre exécuté à de rares exceptions près.

2) Il est également démontré que des centaines d'Européens furent massacrés et/ou enlevés ce jour là. Certains furent tués dans les rues de la ville, d'autres conduits à la périphérie et tués à leur tour.

3) Il est également établi que dans son livre *L'honneur d'un général*, Joseph Katz a affirmé, à maintes reprises, des choses inexactes, contredisant différentes pièces d'archives du Service Historique de la Défense.

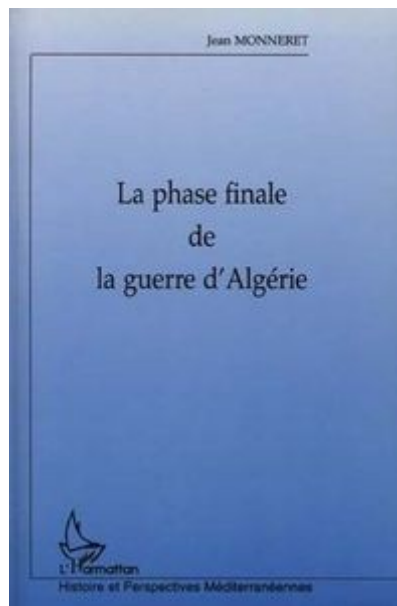


- Sur le premier point, je me souviens qu'alors que je rédigeais ma thèse, le général Faivre avait attiré mon attention sur le Cahier d'Enregistrement du GAOR (Groupement Autonome d'Oran longtemps appelé Secteur).

Ce document contient les entrées relatives aux exactions signalées au Secteur et les directives du général Katz. Celles-ci sont au nombre de deux, inscrites à deux intervalles différents : consigne rigoureuse des troupes. Horaire : 12H05 et 12H15.

J'ai obtenu l'autorisation de reproduire ce passage. Il figure dans les annexes de mon livre *La phase finale de la guerre d'Algérie*, aux pages 398 et 400. On me dira que c'est un fait connu. Et alors ?

Aurait-il fallu se priver d'une preuve aussi significative ? À l'heure où d'aucuns parlent d'agir vers les organismes internationaux ce serait bien irréfléchi.



- Sans revenir sur le **décompte des tueries** déjà évoqué, il est clair que de nombreux Pieds-Noirs furent massacrés dans les rues d'Oran. D'autres furent massacrés dans des zones suburbaines particulièrement au Petit-Lac.

Malheureusement, les témoignages ici sont rares. Celui d'une jeune femme arabo-berbère publié en transcription dans mon livre et oralement dans le DVD de Claire Feinstein est hélas unique en son genre. Quelques rares personnes conduites en ces lieux ont pu être sauvées mais leurs récits ne nous sont pas parvenus.

Fort heureusement, les archives militaires viennent à notre secours. Le 2e Bureau de l'Armée française a reçu de nombreux renseignements de tout type sur les exactions commises au Petit-Lac. Feu Guy Pujante en avait, me semble-t-il, publié des extraits.

Le 2e Bureau fit procéder à une reconnaissance photographique par hélicoptère. Celle-ci est mentionnée dans mon livre *La phase finale*, page 278. Je n'ai malheureusement pas eu l'autorisation de publier ce cliché. Celui-ci, très net, montre la présence d'une vingtaine de tombes collectives, de charniers rectangulaires se détachant de façon très géométrique sur le sol plus clair.

Jean-Jacques Jordi [Un silence d'État. Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie, éd. Soteca, 2011] a également consulté ce dossier. Il a eu, contrairement à moi, l'autorisation de reproduire cette photo. Hélas le résultat est de qualité moyenne alors que l'original est d'une parfaite précision. Néanmoins, c'est une preuve précieuse et il n'y a aucun doute sur la réalité du massacre perpétré là.



photo du charnier du Petit-Lac à Oran (livre de Jordi, p. 88)

- **Le général Katz a menti à plusieurs reprises.** (Cf. mes 2 livres.)

D'abord en cherchant assez piteusement à dissimuler la non-intervention de l'Armée qu'il avait ordonnée et confirmée. Il n'hésite pas à écrire ceci :

....«l'Armée, je le répète est intervenue sur le champ....», page 330 de son livre. Ceci est démenti par son double ordre aux troupes, précité, de demeurer consignées, double ordre dûment enregistré dans les archives.

Mais Katz va plus loin car dans un rapport du Corps d'Armée émanant directement de son Cabinet, on peut lire que : «...le 8e RIMA, le 4e et le 2e Zouaves, ainsi que le 5e R.I se portèrent sur les lieux de la fusillade et s'employèrent à protéger les Européens », page 357.

Or, ces interventions étaient des interventions dites d'initiative, (c.à.d. prises spontanément par les responsables des unités) qui ne devaient rien, tout au contraire, aux ordres du général .

En d'autres termes, ce dernier avec un **culot** digne d'une meilleure cause, s'attribue le mérite d'interventions qu'il avait interdites. Il est inexact en outre de dire que ces interventions ont eu lieu «dès les premiers coups de feu», page 357. Le 8e RIMA et le 5e R.I sont intervenus - les archives à nouveau nous l'apprennent - à 13H15 et 13H30, soit deux bonnes heures après le début des troubles.

Le général n'hésite pas à parler du «prétendu charnier» du Petit-Lac, page 331. Or, il ne peut avoir ignoré les rapports de son 2e Bureau et les photos prises pendant la reconnaissance à vue. L'affirmation qu'il envoya un gendarme

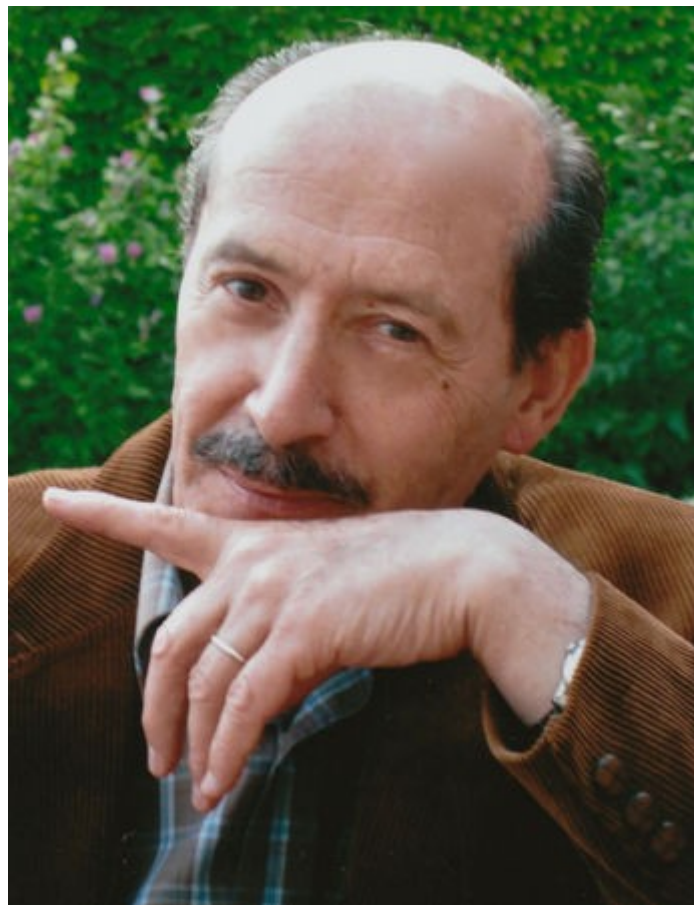
enquêter sur place, lequel «ne décèle rien», l'odeur n'étant pas «plus pestilentielle qu'ailleurs», page 332, est singulièrement ridicule.

Jean MONNERET

* Ceux qui voudraient se documenter sur ce point peuvent lire les articles de Régis Pouget de l'Université de Montpellier et ses livres. Il en existe une foule d'autres, la bibliographie est immense.

** Les historiens qui me liront me pardonneront de devoir énoncer de telles vérités premières. Mais tous les lecteurs ne sont pas historiens et il faut placer le débat avec Jean-François Paya sur des bases claires.

*** Caviardée : veut dire biffée à l'encre noire, dont la couleur évoque le caviar. En 22 ans, j'ai consulté des centaines de pièces d'archives sur l'Algérie, je n'en ai pas vu une seule qui le soit.



ARTICLE 3

lundi 26 août 2013

le débat à propos du 5 juillet 1962 à Oran (3) - Jean Monneret



Oran, 5 juillet 1962, ce qui reste à démontrer

Jean MONNERET

De multiples interrogations subsistent en ce qui concerne cette journée du 5 juillet. On peut les ramener à deux :

- 1) Qui a déclenché la fusillade ?
- 2) Y a-t-il eu une machination et ourdie par qui ?

S'il est une question à laquelle les gens sont susceptibles de répondre en fonction de leurs présupposés personnels, c'est bien la première. Or, il ne s'agit pas de convaincre les convaincus mais de faire un travail aussi scientifique que possible. N'ayant pas personnellement l'assurance qui permet de tout trancher, je reste sur ce point dans **l'incertitude**.

En revanche, tout le monde ou presque (1) paraît d'accord pour mettre hors de cause l'OAS, dont les commandos avaient quitté Oran. Seul le Général Katz fait allusion, dans son livre (2) à de possibles desperados de l'Organisation (sans la nommer). Sa démonstration est toutefois des plus laborieuses. Je l'ai souligné à la page 109 de mon ouvrage sur le sujet (3).



Répondre à la deuxième question est tout aussi difficile. J.F Paya s'estime, pour sa part capable de résoudre ces deux énigmes. Il semble persuadé que sa présence en Oranie en 1962, qui s'est prolongée à Mers-el-Kébir jusqu'en 1965, lui donne un avantage pour analyser le 5 juillet. Toutefois ce qu'il écrit est loin d'être toujours convaincant.

Paya insiste sur le conflit qui opposait alors le GPRA (4) au clan Ben Bella/Boumediene. Ce dernier étant le chef de l'État Major Général de l'Armée de Libération Nationale (5), basée aux frontières algéro-marocaine et algéro-tunisienne. C'était en effet le problème de l'heure et toute la presse nationale et internationale ne parlait que de cela.

L'EMG **défait** l'autorité du GPRA, ce qui avait pour résultat d'introduire au sein du FLN une très grave cassure à la veille du référendum. Celui-ci eut lieu néanmoins, mais au lendemain de sa tenue, les deux groupes antagonistes se redisputèrent avec ardeur la direction de la future Algérie.

L'Indépendance ayant été proclamée le 3, qu'elle était la situation le 5 juillet ? C'était une veillée d'armes. Le GPRA avait quitté Tunis pour Alger. Le clan Ben Bella/Boumediene était installé à Oujda, au Maroc, c'est pourquoi Paya les désigne comme les conjurés d'Oujda (6).



le G.P.R.A.

Le GPRA dirigé par Ben Khedda, son président, avait le soutien de la Wilaya 4, l'algéroise ; il recevait aussi l'appui de la wilaya 3, la kabyle. Le GPRA avait lancé un appel à manifester le 5 juillet, date anniversaire symbolique de la prise d'Alger en 1830 (7), afin de fêter la «libération» du pays. L'Oranie, bien tenue en mains par les benbellistes (Paya dixit), n'avait pas prévu de manifestation (toujours selon Paya).

Néanmoins les appels à cette célébration lancés **sur les ondes de Radio-Alger** furent naturellement entendus à Oran et un défilé s'organisa. Paya présente les choses ainsi : «Mais à Oran, les animateurs (?) assez anti-FLN de l'extérieur, s'empressèrent d'obéir au GPRA».

Cette situation ne pouvait que déplaire à l'EMG qui voyait en le GPRA l'ennemi juré. Or, ces manifestations le mettaient en valeur. Les benbellistes entreprirent, dit Paya, de les saboter.

Ainsi, toujours selon Paya, la ville d'Oran allait devenir le 5 juillet 1962 un théâtre important de l'affrontement entre le GPRA et l'EMG. Notre auteur est très affirmatif : le massacre des Européens résulte d'une machination tramée par le clan Ben Bella /Boumediene.



Des agents dudit clan déclenchèrent une provocation en centre-ville durant le défilé des Musulmans. Leur but : discréditer le GPRA. Citons Paya :

«...Pour les conjurés d'Oujda Ben Bella et Boumediene, qui allaient s'installer à Tlemcen, cela ne pouvait se passer ainsi. Il leur fallait démontrer que les partisans du GPRA n'étaient **pas capables** d'assurer l'ordre, tout en conjurant le risque d'une enclave européenne dans la zone Oran- Oran/Mers-el-Kébir (souligné par nous).

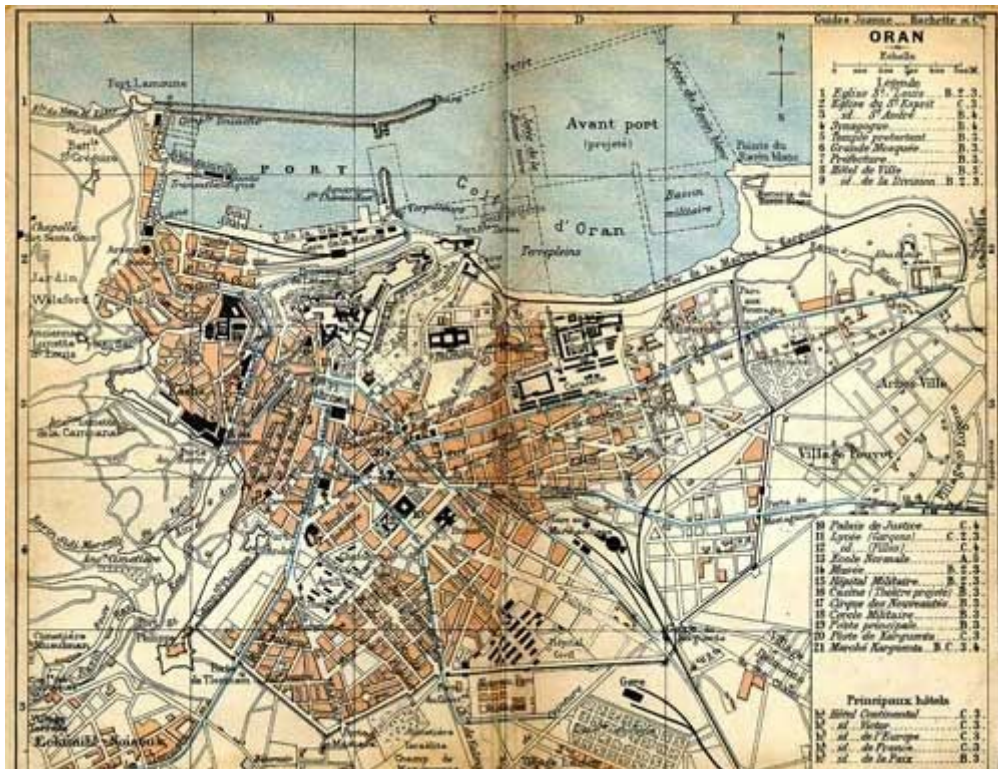
Mais surtout, ils préféraient avoir un prétexte pour faire intervenir massivement cette armée des frontières sans paraître faire un coup d'État (souligné par nous).

Bien sûr, la population ne comprenait rien à ce qui se passait. Mais une fois sur place, elles (les troupes venues du Maroc) mirent surtout au pas leurs opposants et les éléments musulmans perturbateurs que la provocation avait déchaînés...» (8).

Comme on le voit, notre auteur procède surtout par affirmations. Il est persuadé que l'appel du GPRA lancé sur les ondes fut repris à Oran par des éléments hostiles à l'EMG.

Oran benbelliste ?

De tels éléments ont sûrement existé, mais Paya les présente comme «influents». Il parle même de «responsables». Ceci paraît à première vue, contradictoire avec le fait qu'il évoque lui-même ensuite une Oranie «bien tenue en mains par les benbellistes» (9).



Notre auteur va plus loin en affirmant quelque chose d'étonnant qui aurait bien besoin d'être solidement étayé : des banderoles furent confectionnées avec le slogan : «À bas le culte de la personnalité».

Paya a parfaitement raison d'y voir un **mot d'ordre codé** contre Ben Bella. Ainsi dans Alger, où dominait la wilaya 4, hostile à ce dernier, ce slogan était, à la même époque, placardé sur tous les murs. Mais la capitale où je me trouvais alors (10), était aux mains de gens farouchement opposés à l'EMG.

Rien de semblable à Oran où la situation était rigoureusement différente. L'Oranie (la wilaya 5) était un bastion benbelliste. Adhérer à l'analyse de Paya impliquerait de reconsidérer tout ce que l'on sait de la situation locale. L'Oranie, (en tous cas Oran), aurait été non pas traversée mais profondément ravagée par les luttes de clans du moment.



Oran pourtant tenue par Si Bakhti, homme lige de Ben Bella est curieusement présentée comme influencée par les partisans du GPRA. Et bigrement puissants pour être capables d'organiser un vaste défilé, de leur propre chef (c'est le cas de le dire), et avec leurs propres slogans anti Ben Bella. C'est là un renversement de perspective surprenant qui va à l'encontre de tout ce qui s'écrivit sur le moment et dans les chroniques ultérieures. Nous verrons plus loin quelles justifications donne Paya à cette présentation des faits.

Car notre auteur va toujours plus loin. Rappelons qu'il prête à l'EMG, qu'il désigne comme «les conjurés d'Oujda», une intention machiavélique : «...Il leur fallait démontrer que les partisans du GPRA n'étaient pas capables d'assurer l'ordre, tout en conjurant le risque d'une enclave européenne dans la zone Oran/Oran-Mers-el-Kébir».

Attention ici ! Si les mots ont un sens, cette phrase porte inévitablement à penser que le maintien de l'ordre à Oran-ville dépendait de partisans du GPRA. Sans cela, comment les accuser d'incompétence après le massacre ?

Or, comment souscrire à une telle vision des choses ? Et Bakhti compagnon de route de Ben Bella depuis les lointains épisodes de l'Organisation Spéciale était-il une potiche ? Ou bien était-il lui-même partisan du GPRA ? Là, ce serait un scoop ! Et Souaiah El Houari, le préfet désigné par la wilaya 5 ?

Les questions sont donc nombreuses et l'analyse de Paya paraît plus que sommaire. Évidemment chacun a le droit de s'écarter des sentiers battus et de chercher à expliquer les choses à sa manière. Encore faut-il le faire avec des arguments solides et être cohérent. Est-ce le cas ?



arrestation d'Européens par des membres de l'ALN à Oran au lendemain
des fêtes de l'indépendance proclamée le 3 juillet 1962.
Photo publiée dans Paris-Match du 14 juillet 1962

enclave européenne ?

Ainsi, la crainte attribuée à l'EMG de voir s'établir une enclave européenne dans cette zone et à cette époque est fortement invraisemblable. Le FLN s'en était justement inquiété six mois auparavant, lorsque l'OAS était à son apogée. Le 5 juillet, il n'y avait plus d'OAS. D'autre part, une enclave européenne n'aurait pu exister qu'avec le soutien de l'armée française. Les chefs de celle-ci avaient en juillet 1962 des préoccupations tout autres. Parler, comme le fait Paya, d'une enclave qui se serait créée «de facto» dans la zone concernée est peu crédible. La population européenne y avait déjà considérablement diminué.

Les analyses de notre ami reposent également sur **un autre point clé** : Ben Bella et Boumediene auraient eu besoin d'un prétexte pour faire intervenir l'Armée des Frontières dans Oran. On ne voit pas pourquoi. La chose est pour lui évidente, et depuis plus de vingt ans, il revient inlassablement sur ce thème.

Or, il y a un point de comparaison. Quelques jours avant et après le 5, l'Armée des frontières s'installa dans le Constantinois à partir de la Tunisie. Elle le fit sans coup férir et sans se soucier de quiconque. Elle occupa d'abord Souk-Ahras puis Constantine en mettant entre parenthèses les chefs locaux trop indépendants. On ne voit pas ce qui l'aurait empêché de faire la même chose à l'Ouest avec ou sans prétexte. D'autant qu'il n'y avait pas en Oranie de chefs locaux connus susceptibles de s'opposer à l'EMG. Et comme l'a bien vu Harbi, personne en Algérie n'était prêt à mourir pour le GPRA. (Mohammed Harbi, Le FLN, mirage et réalité.p. 358).

Paya a souvent présenté les troupes FLN de l'intérieur de l'Oranie comme un **ramassis** de gens réunis à la hâte, équipés de bric et de broc, voire dépenaillés. Absolument rien n'indique qu'ils aient eu l'intention de contrer l'ALN de l'extérieur (11). Mais si tel eût été le cas, comment auraient-ils pu s'opposer aux troupes de Boumediene bien équipées et longuement formées à la conquête du pouvoir ?



Notre auteur semble fermement croire que le prétexte éventuel du maintien de l'ordre défaillant était indispensable à l'EMG pour entrer à Oran. Sans cela, dit-il, cette entrée eût ressemblé à un coup d'État ou à un putsch.

La belle affaire ! C'est là prêter à l'équipe benbelliste une délicatesse de sentiments et des préoccupations morales en politique. Franchement, peu d'indications permettent de l'en créditer et, là encore, ce type d'arguments **ne convaincra que les convaincus**. Rappelons qu'en investissant Constantine à l'autre bout de l'Algérie, l'ALN des frontières n'a pas hésité à arrêter un chef aussi prestigieux que le colonel Boubnider, dit Saout el Arab. Elle mit également à l'ombre, dans la foulée, un ministre du GPRA et non des moindres : Lakhdar Ben Tobbal.

Pour agir ainsi ses chefs n'avaient eu besoin d'aucun prétexte autre que leur ambition et leur soif du pouvoir. Ils se souciaient peu que cela ressemblât à un putsch, c'est ce à quoi ils se préparaient depuis des années.

discussion des justifications de J.-F. Paya

Pétitions de principes, postulats, simples affirmations abondent chez Paya. Voyons maintenant les justifications qu'il lui arrive de fournir de-ci de-là.

Voici ce que je lis en juin dernier sur internet émanant de lui : «.....Aujourd'hui, tous les éléments dont nous disposons : témoignages français et algériens, neutralisation d'unités de la force locale la veille du 5, ordre du jour ALN d'Oujda du 5 au matin tendent à prouver que les conditions de la réussite de la provocation à l'émeute et au désordre furent réunies et sciemment orchestrées par les éléments de l'ALN/FLN qui voulaient prendre le pouvoir en Algérie...».

Paya évoque souvent des **informateurs musulmans** qui lui auraient fourni des tuyaux exceptionnels. Malheureusement, il s'agit de gens demeurés anonymes dont nous ne savons rien. Leurs témoignages datent-ils de 1962 ou de plusieurs

années après ? Un seul témoin de ce type est nommé dans son livre électronique (12). Son texte ne contient aucune révélation et ne prouve rien. D'autant qu'il est unique en son genre. Testis unus... Historiquement parlant, tout cela est sans valeur.

Autre chose : notre auteur semble persuadé, à partir d'un seul exemple, que la force locale (13) était «neutralisée» le 5 juillet. Au risque de le peiner, je dois lui signaler que les archives militaires ne confirment pas ce point. Le cahier d'enregistrement du GAOR signale au contraire qu'un européen est molesté par des éléments de ladite force locale. L'heure est indiquée : 15H30 (page 399 de mon livre La phase finale...).



Dans le dossier 1H3206 du SHD, une autre unité de la force locale, la 502e UFO est en revanche signalée pour son souci de protéger les Européens dans les rues d'Oran. Cette unité entièrement composée de Musulmans est conduite par le lieutenant Bacouche, auquel hommage est rendu (14). Je ne vois donc pas d'où l'auteur tient l'information selon laquelle les forces en question auraient été «neutralisées». Il cite le cas d'une unité qui aurait été désarmée, mais ceci ne signifie pas qu'elles le furent toutes et partout.

Venons-en à **l'ordre du jour de l'ALN d'Oujda**, que Paya a publié à maintes reprises (15) et qu'il brandit comme la preuve décisive de ce qu'il affirme. Ce texte contient une recommandation : «veiller à la sécurité des populations et particulièrement sur celles (sic) de la minorité européenne».

Ceci fait écho à ce qu'avait dit 48 heures auparavant Si Bakhti lors du défilé des katibas de l'ALN (intérieure) à la lisière des quartiers musulmans, à proximité du boulevard du Corps Expéditionnaire Français. Bakhti annonçait que les Européens seraient protégés et même que ceux qui s'en prendraient à eux seraient passés par les armes. Il suffit de reprendre la presse de l'époque : Le Figaro et Le Monde par exemple pour avoir les détails.

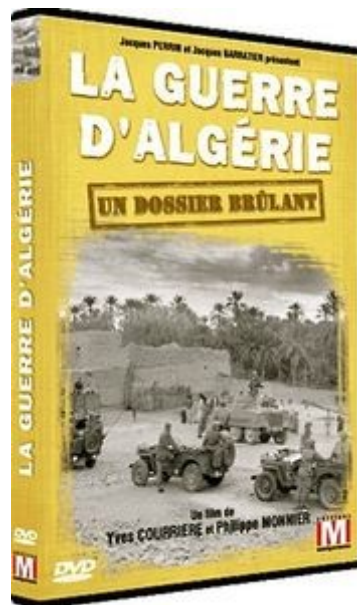
Paya **interprète le document de l'ALN extérieure d'une façon très surprenante** : en effet, il est à première vue étonnant qu'un document, qui recommande de protéger les Européens, soit présenté comme la preuve qu'on va les massacrer. Pas très cartésien.

Mais, aux yeux de notre auteur il n'y a pas de contradiction et l'explication en est très simple : si l'EMG parle de protéger les Européens, c'est tout simplement qu'il sait d'avance qu'ils vont être massacrés puisque c'est ce qu'il a projeté. CQFD. Il suffisait en effet d'y penser.

Autre justification utilisée par Paya à l'appui de sa thèse : il cite un texte de **Bruno Étienne** de 1977 (16). Celui-ci indiquerait qu'un groupe opérationnel de l'ALN du Maroc serait entré à Oran aux premiers jours de juillet

1962. «C'est lui», dit B. Etienne, «qui paraît responsable des massacres et des disparitions du 5 juillet à Oran»

Comme on le voit, la date est vague : aux premiers jours, le groupe concerné paraît responsable. Aucune source n'est citée. Notre auteur le constate aussi mais semble considérer qu'un historien du calibre de Bruno Étienne n'aurait pas écrit cela sans raisons. Faisons lui donc confiance et croyons-le sur parole ; c'est tellement plus simple ainsi.



Autre point qui laisse songeur : Paya a analysé le film d'Yves Courrière : La Guerre d'Algérie, souvent montré à la télévision. Il a établi, à juste titre selon moi, que le montage était «mensonger» (17) et que, concernant Oran, on présente des événements du 5 juillet comme s'étant produits le 17 juin. Mais pourquoi diantre va-t-il ensuite suggérer qu'il détient la preuve photographique de la provocation benbelliste (18) lorsque le même film, dûment trafiqué donc invalide, montre des gens «pris de bas en haut sur un immeuble récent d'Oran, se passant une arme, ...car ceux-là ont été pris en plein midi d'après le soleil...» ? !!

Chacun voit midi à sa porte, comme dit le proverbe.

Nous pourrions continuer de la sorte. Il nous semble préférable d'arrêter ici. Dans une lettre qu'il a adressée à Paya, le professeur Pervillé, dont le sens de l'euphémisme est vif, voit dans les écrits de son correspondant «...une vision mémorielle rétrospective à 28 ans de distance.»

C'est aussi mon avis. Je le regrette car les intentions de notre ami sont excellentes mais son parti-pris de négliger les archives (sauf, mais ça n'arrive jamais, si elles confirment ses thèses), la légèreté de ses démonstrations, ses généralisations abusives minent sa recherche pourtant menée avec sincérité et passion.

Il peut continuer dans la même voie et s'accrocher mordicus à ses écrits, au mépris de toute méthode historique. Il y a plus intelligent à faire : **revoir l'ensemble en abandonnant l'a priori du complot benbelliste**. Qui sait si un jour des archives nouvelles privées ou officielles, algériennes (19) ou françaises ne

contribueront pas à nous éclairer davantage. Mais actuellement, présenter de vagues indices comme des preuves, multiplier les démonstrations aventureuses, bref faire de la reconstruction mémorielle, c'est tourner le dos à l'Histoire.

Certes, on trouvera toujours du monde pour se délecter du complotisme. Voyez la légende du Masque de Fer forgée de toutes pièces par Voltaire et récemment démolie par l'historien Christian Petitfils. Voyez aussi, les centaines d'ouvrages consacrés à la prétendue survie du Dauphin Louis XVII ; thèse aujourd'hui bien mise à mal par la science.

Car le public est ainsi. Comme l'écrivit Erasme : «L'homme est bâti de telle manière que les fictions font beaucoup plus d'impression sur lui que la Vérité».

Jean Monneret

